

TOUT FAUX

les effectifs de fonctionnaires du ministère de l'Equipement ont diminué

Mardi 13 mars, Patrick DEVEDJIAN, conseiller politique de Nicolas SARKOZY, a affirmé dans l'émission « Etats Généraux » animée par Paul AMAR que malgré les premières lois de décentralisation qui avaient transféré certaines de ses missions aux communes (permis de construire) et aux Conseils généraux (entretien des routes) les effectifs de fonctionnaires du ministère de l'Equipement n'avaient pas diminué. Il justifiait ainsi le programme du candidat à la Présidence de la République qui veut supprimer 45000 emplois par an dans la Fonction Publique.

Monsieur DEVEDJIAN est vraiment très mal informé. Les effectifs du ministère de l'Equipement ont fondu. Depuis 1984, en dépit du passage aux 35 heures, le ministère de l'équipement a perdu au moins 1000 postes par an, sans compter les transferts de personnels aux Conseils Généraux.

Ces 5 dernières années et notamment à l'occasion de la mise en place de la LOLF, plus de 7000 emplois ont été supprimés au nom des gains de productivité.

A cela s'ajoute, en 2007, avec l'acte 2 de la décentralisation, 30000 transferts supplémentaires aux Conseils Généraux.

Autant dire que les gouvernements successifs n'ont pas attendu Monsieur SARKOZY pour réduire l'emploi à l'Equipement. La CFDT attend d'ailleurs toujours que la restructuration en cours suite aux dernières lois de décentralisation, qui concerne 60000 fonctionnaires de l'Equipement fasse l'objet d'un accompagnement social négocié permettant qu'elle ne se fasse pas aux détriment des personnels.

La question posée par la CFDT à Monsieur DEVEDJIAN était : comment comptez-vous faire pour réduire autant les effectifs de la Fonction Publique sans toucher aux missions de service public. Sa (mauvaise) réponse illustre à quel point la proposition du candidat de ne remplacer qu'un fonctionnaire partant en retraite sur deux est surtout un slogan démagogique.

Les propositions qui s'appuient sur une telle base ne peuvent être qu'inapplicables ou alors trompeuses et dangereuses.



19 mars 2007 : Extrait des brèves du site de la Fédération Générale des Transports et de l'Équipement (FGTE – CFDT)
<http://www.fgte-cfdt.org>